

# Réduction

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Opération qui consiste à diminuer le montant des garanties offertes par l'assureur lorsque le contractant cesse de payer ses primes pour une raison quelconque. Elle peut émaner de l'assureur ou de son contractant.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**